



La Société de législation comparée

28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris

Association reconnue d'utilité publique, fondée en 1869, la Société de législation comparée regroupe des universitaires, magistrats, avocats, notaires et juristes d'entreprises français et étrangers.

Elle organise des colloques internationaux en France et à l'étranger sur des sujets d'actualité.

Elle publie la Revue internationale de droit comparé (trimestrielle), ainsi qu'une série de monographies sur des thèmes de droit comparé.

Membre d'une unité de recherche en droit comparé du C.N.R.S. et dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, du Bureau international du Travail et du Conseil de l'Europe, elle possède un réseau important de correspondants, tant institutionnels que particuliers, à l'étranger comme en France.

Elle participe également avec le Centre français de droit comparé et l'Institut de droit comparé de Paris au fonctionnement d'une bibliothèque commune de droit comparé.

Pour une information sur les activités et les publications de la Société de législation comparée, consulter le site internet www.legiscompare.com

Société de législation comparée

En partenariat avec la Société juridique franco-russe

REGARDS CROISÉS SUR LE CODE CIVIL RUSSE AUJOURD'HUI

Quels sont les principes et l'esprit de ce code? Quelle est sa place dans la hiérarchie des normes et, notamment, quelle influence de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur son application? Quels statuts et quelles fonctions sociales pour les « organisations non commerciales » prévues par ce code? Quels types de litiges économiques, contractuels ou autres et quels modes de règlement de ces litiges? Une journée d'étude franco-russe pour mettre en perspective dans un débat contradictoire le Code civil d'un grand pays, progressivement entré en vigueur depuis 1995.

Les communications prévues ainsi que les débats feront l'objet d'une interprétation simultanée.
La journée d'étude est validée au titre de la formation continue des avocats.

Journée d'étude
Vendredi 20 mars 2009
8h45 - 16h45

Maison du Barreau
2, rue de Harlay
75001 Paris

Métro ligne 1 (Pont neuf), ligne 4 (cité)
RER A, B et D (Châtelet) - RER C (Saint Michel)

MATINÉE

8h45 *Accueil et présentation de la journée d'étude* par **Emmanuel Piwnica**, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, Président de la Société de législation comparée

9h15-12h Séance de travail présidée par **Daniel Guyot**, Vice-procureur de la République à Nanterre, Président honoraire de la Société juridique franco-russe

9h15 HISTOIRE ET ESPRIT DU CODE CIVIL RUSSE

Alexandre Makovsky, Premier vice-président du Centre de recherches sur le droit privé auprès du Président de la Fédération de Russie
Camille Jauffret Spinosi, Professeur émérite à l'Université de Paris II Panthéon-Assas, membre de la Société de législation comparée

Discussion

10h30 *Pause*

10h45 LE CODE CIVIL RUSSE ET LA HIÉRARCHIE DES NORMES

Anne Gazier, Maître de conférences à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, membre de la Société de législation comparée

Anatoly Kovler, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Discussion

12h *Fin de la séance*

APRÈS-MIDI

13h45-16h45 Séance de travail présidée par **Anatoly Kovler**, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

13h45 LES « ORGANISATIONS NON COMMERCIALES » DANS LE CODE CIVIL RUSSE

Marie-Aimée Latournerie, Président de section honoraire au Conseil d'État, Vice-président de la Société de législation comparée

Elvira Talapina, Chercheur à l'Institut de l'État et du droit à Moscou

Discussion

15h *Pause*

15h15 TYPES ET MODES DE RÈGLEMENT DES LITIGES ÉCONOMIQUES EN RUSSIE

Veniamin Yakovlev, ancien Président de la Cour supérieure d'arbitrage, Conseiller du Président de la Fédération de Russie

Michel de Guilleuchmidt, Avocat, Président de la Société juridique franco-russe, Doyen honoraire et Professeur à l'Université Paris-Descartes

Maria Sinyavskaya, Enseignant-chercheur à l'Académie de justice à Moscou, membre de la Société de législation comparée

Discussion

16h30 *Conclusion* par **Emmanuel Piwnica**, Président de la Société de législation comparée

BULLETIN D'INSCRIPTION

Regards croisés sur le Code civil russe
(20 mars 2009)

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Organisme ou Entreprise

Rue _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

**Prière de retourner ce formulaire au plus tard
avant le lundi 16 mars 2009 à**

Société de législation comparée
28 rue Saint-Guillaume 75507 Paris
Fax: 01 44 39 86 28

e-mail: caroline.lafeuille@legiscompare.com